

## Collectif *La ville que nous voulons*

### **Pour un réaménagement du secteur Littoral Est respectueux de l'environnement, de la population locale et de leur sécurité.**

Récemment, nous avons reçu une invitation de la Table citoyenne du Littoral Est (TCLE) à intervenir dans le cadre d'un « concours d'idéation » lancée par le gouvernement du Québec en novembre dernier. Ce concours conduira à des propositions sur l'avenir du secteur situé entre le secteur D'Estimauville et la chute Montmorency. Le collectif *La ville que nous voulons* transmet donc ses commentaires à la Commission de la Capitale nationale qui se charge de recueillir les commentaires des citoyennes et des citoyens.

### **Les orientations défendues par *La ville que nous voulons***

Le collectif *La ville que nous voulons* a adopté des orientations sur des enjeux que touche le réaménagement du secteur Littoral Est.

Nos propositions s'inscrivent notamment dans le contexte mondial de la menace actuelle du **réchauffement climatique** qui nous a donné de nombreux événements destructeurs dans le monde au cours des dernières années, et le Québec n'a pas été épargné.

Par ailleurs, un autre enjeu majeur à notre époque est celui de la **justice sociale et économique**. Les situations d'injustice sociale et économique, donc d'inégalités, sont loin d'être inexistantes à Québec; pauvreté, chômage, bas salaires, itinérances sont des réalités que la Ville doit prendre en considération plus sérieusement. Nous nous attendons à ce que le projet d'aménagement du Littoral est tienne compte des inégalités sociales et économiques afin de garantir l'accès à toutes et tous à l'ensemble du secteur.

**L'habitation** est l'un des droits fondamentaux tel qu'affirmé dans la Déclaration universelle des droits humains; chaque individu doit avoir accès à un logement décent et accessible économiquement. Nous nous attendons à ce que ce droit fondamental soit respecté en donnant suite aux recommandations de la TCLE.

Nous souhaitons **des aménagements accessibles et conviviaux** d'une ville à échelle humaine. Depuis longtemps l'aménagement urbain à Québec est principalement influencé par les promoteurs immobiliers avec des projets d'habitation qui, très souvent, ne favorisent pas les relations sociales, qui témoignent d'une approche sans lien avec un aménagement urbain convivial et d'une vision du transport privilégiant l'automobile laissant de côté les piétons. Il suffit de circuler dans les secteurs de certains arrondissements, dont Lebourgneuf est un bel exemple, où des immeubles ont été construits récemment, ou sont en

construction à l'heure actuelle, pour constater la distance qui sépare l'aménagement actuel de ce qu'il faut pour vivre dans une ville à échelle humaine.

Nous avons intérêt à remettre en question ces manières de voir et de faire afin que la ville soit aménagée au profit des citoyennes et citoyens dans le but de procurer des espaces utiles, conviviaux, sécuritaires et contribuant à la santé des humains que nous sommes ainsi que de l'environnement.

Nous avons besoin d'espaces publics aménagés à proximité des citoyennes et des citoyens, de telle sorte qu'ils favorisent les rapports humains et sociaux ; c'est essentiel pour que se développe la solidarité et l'acceptation sociale de toutes les différences qui composent notre société.

Il ne faut pas oublier que les aménagements urbains ont un impact sur la santé. Il est bien connu que la pollution de l'air provoque ou aggrave les maladies respiratoires. Pensons aussi à la pollution par le bruit et la lumière dans certains secteurs de la ville, particulièrement au centre-ville et aux centres de plusieurs arrondissements sans oublier les problèmes de stress et d'angoisse que peuvent susciter des aménagements d'abord conçus pour des motifs de rentabilité commerciale et financière. Nous devons concevoir la ville autrement.

Nous considérons que les propositions de la Table citoyenne du littoral Est vont dans le sens de nos positions et de nos espoirs.

### **Appuis aux propositions de la Table citoyenne du Littoral Est**

Nous tenons donc à appuyer plus particulièrement les propositions suivantes :

1. Convertir l'entièreté de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain. Cette conversion doit être pensée en gardant à l'esprit la présence voisine d'une artère principale, le boulevard Sainte-Anne, qui a lui aussi besoin d'être revitalisé de façon importante.
2. Rendre à la nature une partie significative du littoral est en déminéralisant un fort pourcentage du territoire adjacent. Les battures de Beauport constituent un milieu écologique d'une richesse exceptionnelle dont une part importante a été détruite par les remblaiements successifs au fil des cent dernières années; il faut inverser cette tendance.
3. Aménager un parc linéaire sur toute la longueur du littoral est pour créer un vaste corridor de biodiversité reliant entre eux les parcs de la rivière Saint-Charles, du domaine de Maizerets et de l'arboretum, de la rivière Beauport, de la rivière et de la chute Montmorency. Outre les pistes cyclables et les sentiers pédestres, ce parc linéaire devrait comporter des zones de forêt urbaine, notamment sur le site de l'ancien dépôt à neige D'Estimauville,

ainsi que des aires de jeux, de baignade, de pêche et de chasse en saison, de repos et de contemplation permettant de côtoyer le fleuve.

4. Prioriser l'aménagement de la portion située entre l'avenue D'Estimauville et le boulevard François-De Laval. C'est le territoire comportant le tronçon le plus dangereux de l'autoroute, mais il recèle aussi un potentiel important de renaturalisation et de mise en valeur des écosystèmes présents.
5. Ouvrir un accès direct vers le secteur de la plage de la baie de Beauport via l'avenue D'Estimauville pour deux principales raisons :
  - fournir un accès plus direct aux installations récréotouristiques de la baie de Beauport, tout en créant un lien avec l'arboretum, le domaine de Maizerets et les quartiers résidentiels avoisinants;
  - résoudre un important enjeu de sécurité civile en fournissant un second accès à la péninsule Beauport du Port de Québec pour les secours externes en cas d'incendie ou d'autres incidents. Rappelons que ce secteur abrite un grand nombre de réservoirs de produits pétroliers et autres matières dangereuses. L'expérience vécue lors d'un incendie en 2007 a démontré que le seul accès actuel via le boulevard Henri-Bourassa ne peut garantir un accès sécuritaire en cas d'urgence.
6. Décloisonner et rendre l'accès à la plage de la baie de Beauport gratuit en tout temps et appliquer ce principe de gratuité et d'accès universel dans tous les aménagements de la phase IV de la promenade.
7. Prendre les mesures nécessaires pour éviter l'embourgeoisement des quartiers du littoral est. Il faut que les populations habitant ces quartiers puissent continuer d'y vivre à des coûts abordables en mettant un frein à l'appétit des spéculateurs. Cela implique l'acquisition, par la ville et avec l'aide des gouvernements supérieurs, d'un grand nombre de terrains et de bâtiments qui seront consacrés à la création de logements sociaux, à des organismes à but non lucratif dans le secteur de l'habitation, à des coopératives d'habitation ou à d'autres initiatives permettant de mettre une part importante du parc de logements à l'abri du marché spéculatif.

Collectif *La ville que nous voulons*

[villequenousvoulons@reseauforum.org](mailto:villequenousvoulons@reseauforum.org)